

je voudrais en saisir la Chambre. Il paraît que des fonctionnaires sont menacés par des ministres, et le député qui a participé à l'émission a dit que c'était vrai. Je veux parler du député d'Okanagan Boundary (M. Howard), qui a déclaré...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Des voix:** Honte.

**M. l'Orateur:** L'ordre du jour.

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Faulkner.

**M. Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur le président... (*Applaudissements et exclamations*)

**M. Crouse:** Que le Parlement se conforme au Règlement.

**Une voix:** Ne menacez pas l'Orateur.

**M. Thompson:** Où est le président du Conseil privé?

**M. le président:** A l'ordre, je vous en prie.

**L'hon. M. Macdonald:** J'invoque le Règlement, monsieur le président (*Exclamations*)

**M. le président:** A l'ordre.

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur le président, puis-je proposer que le comité lève la séance et fasse rapport de l'état de la question afin d'entendre la question de privilège du député? (*Applaudissements*)

**M. le président:** A l'ordre. L'usage veut que le ministre propose la motion, qu'il en donne un exemplaire au président, par écrit, afin que celui-ci mette la motion aux voix.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement, pour une question bien simple. Est-il convenable que le comité des subsides saisisse de nouveau la Chambre d'une question et porte atteinte, du même coup, à la décision de monsieur l'Orateur? Monsieur l'Orateur a quitté le fauteuil, persuadé que la question à l'étude avait été réglée. Nous n'avons pas le droit, selon moi, de porter atteinte à la dignité de monsieur l'Orateur en saisissant de nouveau la Chambre de la question. (*Applaudissements*)

[M. MacInnis.]

**L'hon. M. Hees:** Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait également être l'Orateur.

**M. le président:** A l'ordre. Je sais gré au député de Winnipeg-Nord-Centre de son rappel au Règlement, mais la présidence n'a pas d'autre choix à mon avis que de mettre la question aux voix.

**Une voix:** L'Orateur a-t-il été menacé?

**M. Lundrigan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Une quinzaine de minutes avant que la vérité éclate à la Chambre, j'ai prévenu monsieur l'Orateur de mon intention de poser la question de privilège, à la fin de la période des questions, pour signaler à la Chambre une situation démontrant que notre économie s'en va à vau-l'eau. Je me suis incliné devant la décision de monsieur l'Orateur lorsqu'il a dit que la question pouvait attendre. D'autre part, je ne tiens pas à ce que l'on croie que je renonce à mon idée ou au privilège de la signaler à nouveau un autre jour.

**Une voix:** Signalez-la.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur le président, je crois que le leader du gouvernement à la Chambre et les députés ministériels abusent de leur majorité. Dans l'intérêt du décorum et afin de poursuivre nos travaux de façon méthodique et appropriée, je crois que les députés ministériels devraient accepter l'humiliation de ne pas pousser l'affaire.

**Le très hon. M. Trudeau:** Je remercie le chef de l'opposition d'avoir simplifié le problème qui, je crois, a pris des proportions quelque peu démesurées.

**M. Lewis:** Bravo!

**Le très hon. M. Trudeau:** Je ne crois pas que nous devrions accepter l'humiliation, comme l'a dit le chef de l'opposition. C'est une question de justice élémentaire. La question de privilège a été posée; je ne crois pas qu'elle soit trop importante. Je serais disposé à admettre, si la chose peut faciliter le débat, que parfois des députés menacent leurs ministres en caucus. Ce n'est pas bien grave, je pense. Le seul point pertinent est que M. l'Orateur n'a pas vu se lever le député qui avait été accusé et je crois qu'en toute justice, on devrait lui donner l'occasion de répondre. (*Applaudissements*)